

**Monsieur Serge EYROLLES**  
Syndicat National de l'Édition  
115 boulevard Saint Germain  
75016 PARIS

Paris, le 25 septembre 2007

Cher Serge,

Je vous remercie de m'adresser copie de votre courrier à Madame le Ministre de la Culture.

Je crois pouvoir dire que le SLF est d'accord avec vos positions, notamment le rôle des nombreux lieux interprofessionnels existant. Je note aussi que vous rappelez votre «[souci de placer le soutien à la librairie indépendante au centre de la politique du livre]».

Cependant je ne peux que réagir sur la réserve exprimée quant au projet de label pour les librairies indépendantes de référence complétée par votre souhait que les «[conditions commerciales relèvent du libre choix de chaque éditeur]».

Le rapport «[Livre 2010]» et celui d'Antoine Gallimard qui en précise des modalités d'application possibles nous semblent très clairs. Le périmètre du label est fiscal et concernent les aides possibles de l'Etat et des collectivités locales. Il nous semble que le SNE a toujours soutenu le principe d'un tel appui pour les librairies qui, d'ailleurs, ne coûte rien aux éditeurs ni ne les obligent à quoi que ce soit. Aussi un soutien affirmé du SNE aux propositions de label telles que proposées suite à la «[mission Gallimard]» nous paraît comme devant aller de soi.

Le SLF s'inquiète de ce «[débat ouvert]» au sein du SNE. Il y a-t-il débat pour savoir si les librairies labellisées peuvent être exonérées de la TACA ou de la taxe professionnelle? Il y a-t-il débat pour savoir si une réduction sur les charges des employeurs est souhaitable? Quel éditeur peut «[débattre]» du bien-fondé de cette démarche et de ce label?...

Quant aux conditions commerciales vous aurez remarqué facilement, même avec une lecture rapide, qu'elles ne sont pas en jeu dans la notion de label.

Evidemment nous continuons à demander une amélioration des conditions commerciales afin d'appliquer l'esprit et la lettre de l'article 2 de la loi à tous les détaillants, mais ni Sophie Barluet, ni Antoine Gallimard, ni le SLF n'ont lié ce dossier à celui du label.

Aussi je me permets de vous appeler à soutenir ce dispositif d'ordre fiscal afin que, comme vous en avez le souci constant, les librairies indépendantes bénéficient d'un accompagnement de l'Etat et des collectivités locales face aux taxes qui progressent (comme la TACA qui a triplé), aux charges qui contraignent dangereusement les salaires (comme le rappelle notre enquête commune), aux problématiques de loyers et droits au bail asphyxiant (afin d'autoriser les préemptions et locations à coût normal).

Et par ailleurs notre commission SNE SLF des usages commerciaux aura aussi de quoi travailler pour parler d'un autre sujet que le label, à savoir nos relations économiques[]

En espérant le soutien ferme des éditeurs sur ce projet de label,

Je vous prie d'agréer, cher Serge, mes plus cordiales salutations,

**Benoît BOUGEROL**  
**Président**

**Copie : B. Yvert, DLL et A. Gallimard**